

## **EXTRAIT du REGISTRE** **des Délibérations du Conseil Municipal**

**OBJET** : AVENANT n° 1 à la Convention de mise à disposition à l'association Hauteville 3 S des installations sportives communales du « Complexe sportif »

Séance du 23 octobre 2019

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-trois octobre, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la Commune Nouvelle de Plateau d'Hauteville, dûment convoqué le seize octobre deux mille dix-neuf, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Philippe EMIN, Maire.

**Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 57**

**Membres présents** : MM. ALLARD Cyrille, ARGENTI Bernard, BARBARIN Daniel, BEVOZ Sébastien, BLEIN Jean, BOURGEAIS Didier, CAPELLI Jean-Baptiste, CHAPUIS Gérard, CORTINOVIS Bernard, CYVOCT Jean-Michel, DRHOVIN Jacques, EMIN Philippe, FERRARI Jean, GENOD Patrick, GRIOT Bernard, JARASSIER Hervé, LEMOINE Gilbert, LYAUDET Stéphane, MORGNIEU Laurent, PETITNICOLAS Christophe, PIFFADY Philippe, RODRIGUEZ-CERVILLA José, SAVEY Didier, TRAMOY Maurice.

Mmes BERTHET Claire, BORGNA Séverine, BOURDONCLE Annie, CARRARA Carole, CHATEAU Marie-Luce, FERRO Nicole, GRITTI Delphine, LETRAY Marie-Odile, LIEVIN Karine, MACHON Annie, MARTINE Christine, MASNADA Isabelle, ROSIER Nicole.

**Membres absents excusés avec pouvoir** : MM. ALLANDRIEU Bernard (pouvoir à BEVOZ Sébastien), DUSSUYER Régis (pouvoir à DRHOVIN Jacques), HARNAL Sébastien (pouvoir à LIEVIN Karine), PESENTI Philippe (pouvoir à BOURGEAIS Didier).

Mme PETIT Odile (pouvoir à BERTHET Claire).

**Membres absents excusés sans pouvoir** : Mme JOLY Fabienne.

**Membres absents** : MM. CHARVOLIN Roch, FRAISEAU Alain, RAOULT Jean-Pierre, TABOUREL Philippe, ZANI Guy.

Mmes BARDON Fabienne, BARTHELET Annaëlle, BOUDET Evelyne, CHENET Valérie, HUGON Marlène, PALAZZI-ZANI Nelly, ROTARU Maria, TRAINI Marie, TREUVELOT Catherine.

**Secrétaire de séance** : M. ALLARD Cyrille.

**Soit : 37 présents, 5 pouvoirs.**

**Vu** la délibération n°2018-121 du 27 novembre 2018 acceptant la convention de mise à disposition des installations sportives communales du « Complexe sportif » à l'association Hauteville 3 S, pour une durée de 5 ans, soit du 1<sup>er</sup> janvier 2019 au 31 décembre 2023,

**Vu** l'article 8 – Tarif de mise à disposition, précisant :

- que la convention est consentie à titre gratuit,
- que la commune reversera à H3S, en contrepartie de l'utilisation des terrains par d'autres usagers agréés par elle, la somme de 10 000 € chaque année, avant le 30 novembre,
- que cette somme sera indexée sur une formule de révision basée sur l'indice EV4 (travaux d'entretien espaces verts), à partir de 2020
- et que cette formule sera arrêtée par un avenant ultérieur,

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il convient d'arrêter la formule de révision en fixant l'indice EV4 de référence : 115,30 de janvier 2019 (publié le 18/04/2019).

Que la redevance annuelle de 10 000 € sera révisée annuellement, à partir de 2020, de plein droit en fonction de l'évolution de l'indice EV4, la comparaison intervenant entre l'indice de janvier de l'année de révision et l'indice de référence.

$M_0$  = janvier 2019,  $R_0$  = 10 000 €,  $EV_{4_0}$  = 115,30

$$R_N = R_0 \times \left[ 0,15 + 0,85 \left( \frac{EV_{4_N}}{EV_{4_0}} \right) \right]$$

Monsieur Jean FERRARI ne prend pas part au vote.

**Le Conseil Municipal ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité, des membres présents et représentés,**

- **ACCEPTÉ** l'avenant n°1 qui arrête la formule de révision.
- **DONNE POUVOIR** au Maire pour l'exécution de la présente délibération.

**AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS, TOUS LES MEMBRES PRESENTS ONT SIGNE AU REGISTRE.**

Copie certifiée conforme au registre des délibérations.

Le Maire, Philippe EMIN

